



Honte à qui peut chanter

publié le 30/05/2016 - mis à jour le 17/06/2016

Recréation de paroles sur le modèle de Georges Brassens.

Cette chanson de Brassens constitue un modèle de référence pour ce projet autour de "Musique et Bombe Atomique". Brassens au cours du XXe siècle répertorie les grands conflits qui concerné la France et convoque les chansons populaires qui malgré tout les ont accompagnés. Sa conclusion est qu'il ne faudrait sans doute pas se tromper de cause en fustigeant ceux qui chantent même si le contexte est sombre. Il semble dire que si le destin des hommes est de faire la guerre, il est aussi de chanter des chansons et que ce dernier point n'est pas le plus funeste, au contraire. On peut aussi avoir la réflexion comme quoi la guerre est tellement vorace qu'elle en dévorerait aussi la part poétique ou frivole de l'âme humaine, qui malgré tout représente un peu de sa liberté. Il n'y a donc pas à avoir honte de chanter dans la tourmente, cela pourrait au contraire relever d'une forme de résistance.

Pour les paroles originales et la contrainte, voir le cours - fiche pdf n°4 [LIEN](#)

 [Fiche 4 Chant et Création Paroles](#) (PDF de 216.7 ko)

Nous avons appliqué sa façon de voir les choses à des contextes contemporains (Banlieues - Attentats - Menace atomiques) :

 [3A](#) (MP3 de 4.1 Mo)

 [3C](#) (MP3 de 4.1 Mo)

 [3D](#) (MP3 de 7.1 Mo)

 [Paroles](#) (OpenDocument Text de 14.7 ko)